

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Augmentation du Smic

Raffarin, Borloo, trompe l'oeil

- Social -

Date de mise en ligne : vendredi 20 août 2004

Démocratie & Socialisme

Il y avait 6 Smic depuis l'an 1998. C'était le résultat d'un système complexe (et non justifié) d'aides à la mise en place des 35 h du temps de Martine Aubry.

Ces 6 Smic concernaient inégalement les salariés : 20 % d'entre eux étaient "en retard" par rapport au Smic officiel, et le taux de leur Smic était étalé pour ces 20 % de Smicards de 1 à 5... à cause d'un différentiel dit "garantie mensuelle de rémunération" qui complétait le Smic, année après année, depuis 1998. Sans omettre de préciser que nombreux furent les salariés à rester aux 39 h avec 4 heures supplémentaires permanentes et rarement payées de façon majorées (celles-ci sont pourtant censées être "imprévisibles" et "ponctuelles" d'après un accord interprofessionnel d'octobre 1995, signé par le patronat lui-même)

Il était déjà prévu depuis la deuxième loi Aubry elle-même de supprimer ces 6 Smic et, depuis l'été 2002 et une étude du Conseil économique et social, de rapprocher progressivement vers le haut, ces différents Smic issus du système dérogatoire temporaire mis en place.

Le gouvernement Raffarin et son ministre Fillon avaient, dès l'origine, conçu ce réaligement en trompe l'oeil :

Pour comprendre :

Il y a 2, 7 millions de smicards

L'essentiel des smicards est dans 97 % des petites entreprises qui continuent majoritairement à faire travailler 39 h, et beaucoup plus, ces salariés... et ne paient pas les heures supplémentaires

Environ 500 000 smicards *soit 20 % seulement* sont concernés par ces six Smic et le "complément différentiel" de six niveaux. (Ceux qui ont négocié un accord 35 h, à partir de 1998, accord qui a été validé et a donné lieu à une aide...)

Il s'est agi de ramener ces smicards-là au même taux que les autres, en une hausse étalée sur trois ans de 2002 à 2005

au taux légal le plus élevé du Smic, soit celui du 1er juillet 2002 (sans coup de pouce celui-là, on s'en souvient).

Or ce qu'a proposé le gouvernement Raffarin et F. Fillon en 2002, c'était, pour y arriver en 2005... de ne pas augmenter pendant trois ans ledit Smic en fonction de la hausse du pouvoir d'achat comme la loi le prévoit mais de *freiner le Smic du haut pour que le Smic du bas le rattrape peu à peu...*

Alors que le patronat hurlait aux loups comme à l'habitude et dénonçait une invraisemblable hausse de 11,4 % du Smic (total du différentiel entre le plus bas des Smic et le plus haut des Smic) le gouvernement organisait une *stagnation* du Smic (et en réalité une baisse d'environ 3 ou 4 %) pour 80 % des smicards et une hausse de 11,4% (moins 3 ou 4 %) pour 20 % d'entre eux ! Ceci ne tenant pas compte de l'inflation...(2,2 % en 2003)

En ce cas, les annonces de "hausse du Smic", non seulement sont en trompe-l'oeil, mais relèvent de la pure manipulation comptable !

D'autant que de fausses annonces en annonces répétées, tronquées, remises en cause puis claironnées à nouveau nul smicard n'y retrouvera sa vraie feuille de paie...

Car rien n'a été changé au système adopté en 2002 pour le retour à seul Smic en 2005

On vient d'avoir, cet été, un aller-retour confirmant stagnation et système correctif antérieur

En juillet 2004 Sarkozy et le petit frère du Medef protestent contre ce schéma établi

Raffarin propose en juillet 2004 "d'étaler" la dernière hausse prévue sur 2005 et 2006

Boorlo insiste, en août 2004 pour que la décision initiale de 2002 soit respectée, et que tout soit bouclé en 2005 comme prévu

Raffarin "cède" et ose présenter aux médias, la hausse du Smic en 2005 maintenue comme prévue depuis 2002 comme s'il s'agissait d'un "13e" mois pour les Smicards

Mensonge éhonté : cela revient à confirmer la hausse du plus bas des Smic au niveau le plus élevé, et à boucler une fausse hausse étalée depuis 2002, et prévue depuis 2000, hausse pour 20 % des Smicards et plus faible pour les 80 % d'autres qui "attendent" d'être rejoint par ceux d'en bas...

Déduite l'inflation, (2,2 % en 2003 et autant en 2004... ?) la hausse entre 2002 et 2005 ne sera naturellement pas, en janvier 2005 de 11,4 % comme le hurle le Medef, qui prétend avec Chérèque que cela équivaldrait à un 13^e mois (et elle ne sera qu'à hauteur du "point de rencontre" entre le Smic du haut qui stagne et les 5 Smic d'en bas qui montent (de façon graduée) plus vite - déduction faite de l'inflation.

Stricte application de la loi, correction d'une anomalie qu'il était prévu de corriger, et donc un "coup de pouce" réduit en moyenne à 2,7 % environ, soit moins que ce que faisait la gauche en moyenne entre 1998 et 2001, mais ça ne fait rien, le gouvernement, sans vouloir faire l'effort de réalité, claironne cela comme un "tournant social" du régime...

Rien de tout cela n'est sérieux !

En France, les salaires doivent augmenter réellement, ils ont perdu 10 points en 20 ans par rapport aux profits, et il faut une autre vraie politique de hausse de coût du travail (oui : de hausse du coût du travail !) pour redistribuer les richesses et relancer l'économie et l'emploi. Cela doit être le coeur du projet de la gauche.

Gérard Filoche, le 20 août 2004, Nps, Ps, D&S

Auteur de "Carnets d'un inspecteur du travail" Ed. Ramsay et de "lettre ouverte à celle ou celui qui voudra porter les couleurs de la gauche en 2007 Ed. Ramsay juillet 2004)